



CAHIER DES CHARGES DES FORMATIONS CERTIFIANTES

Introduction et document conducteur par titres

Ce cahier des charges est une invitation, pour les organismes de formation souhaitant la certification par l'IIGM de leur formation certifiante, à présenter de façon argumentée leurs choix de démarche et de contenus pour chacune des étapes de la formation (recrutement, déroulement, évaluation, suivi). Le cadre proposé en est suffisamment souple, afin de permettre à chaque organisme d'exprimer son identité propre et à chaque parcours de formation de garder sa spécificité.

Titre I - Présentation de l'organisme demandant l'agrément de l' IIGM

Nom

Adresse / Tel / Mail

Nom de l'interlocuteur à contacter

Titre II - Descriptif général (voir tableau joint)

Titre III – Finalités et objectifs généraux de la formation (voir tableau joint)

1. Visée de la formation
2. Objectifs en termes de savoirs
3. Objectifs en termes de savoir-faire
4. Objectifs en termes de savoir-être

IV – Conditions d'accès (voir tableau joint)

1. Public concerné
2. Pré-requis
3. Candidatures
4. Dispositif d'admission

V – Contenus et démarches (voir tableau joint)

1. Contenus incontournables
2. Architecture générale
3. Méthodes pédagogiques
4. Démarche formative

VI – Mise en œuvre de la formation (voir tableau joint)

1. Organisation. Planification.
2. Noms des formateurs
3. Modalités de mise en pratique
4. Coût

VII – Validation (voir tableau joint)

1. Le cadre
2. Travaux demandés (communs)
3. Travaux demandés (pour les formations de praticiens)
4. Travaux demandés (pour les formations de formateurs)
5. Travaux demandés (pour les formations menant à l'approfondissement d'une professionnalité)
6. Suivi post formation

VIII – Autoévaluation (voir tableau joint)



Titre II - Descriptif général

GM - La Garanderie

Rubriques	Items	Critères d'évaluation (par item)
Descriptif général	a/ Intitulé	a/ Intitulé conforme dans sa formulation aux valeurs et aux concepts de la GM
	b/ Durée	b/ Une durée de 50 à 100 heures (8 à 16 jours) en cohérence avec le parcours antérieur de formation
	c/ Fréquence	c/ La formation ne doit pas être trop compacte et doit être donnée de façon discontinue afin de permettre une bonne appropriation des concepts.
	d/ Nombre de stagiaires et dispositifs de base	d/ Maximum de 16 stagiaires, devant constituer un groupe structurant, sécurisant et stimulant pour la formation. Le ratio stagiaires/encadrants doit être de 1/8 minimum (augmenter le nombre de stagiaires avec le même ratio risque de toute façon d'alourdir la dynamique).



Titre III – Finalités et objectifs généraux de la formation

GM - La Garanderie

Rubriques	Items	Critères d'évaluation (par item)
1. Visée de la formation	<p>a/ <u>Pour les futurs formateurs</u> : que le stagiaire puisse assurer les formations en conformité avec les valeurs et les concepts de la GM</p> <p>b/ <u>Pour les futurs praticiens</u> : que le stagiaire puisse assurer l'écoute et l'accompagnement pédagogiques en conformité avec les valeurs et les concepts de la GM.</p> <p>c/ Approfondissement de compétences professionnelles spécifiques (enseignants, orthophonistes, etc.) enrichies par la gestion mentale</p>	<p>a/ Conforme à l'intitulé de la formation d'une part (titre II), à la théorie et aux valeurs de la GM d'autre part</p> <p>b/ Idem</p> <p>c/ Degré de précision suffisant afin d'éliminer toute ambiguïté concernant le cadre d'exercice de cette professionnalité enrichie ; ouverture à un approfondissement ultérieur spécifié (voir titre VII, rubrique 6)</p> <p><i>a/, b/ et c/ Tout ceci doit être prévu dans le programme, dans sa mise en œuvre, dans les travaux inter-stages et dans le processus de validation. (Voir infra)</i></p>

<p>2. Objectifs en termes de savoirs</p>	<p>a/ Les fondements philosophiques de la GM</p> <p>b/ Les concepts de GM</p> <p>c/ La GM et les autres approches de l'acte d'apprentissage</p>	<p>a/, b/ et c/ Présentation nécessaire (sous forme d'objectifs)</p> <p>c/ point particulièrement important pour les formateurs</p> <p><i>a/, b/ et c/ Tout ceci doit être prévu dans le programme, dans sa mise en œuvre, dans les travaux inter-stages et dans le processus de validation. (Voir infra)</i></p>
<p>3. Objectifs en termes de savoir-faire</p>	<p>a/ Le DP</p> <p>b/ L'accompagnement</p> <p>c/ La transmission</p>	<p>a/, b / et c/ Présentation nécessaire (sous forme d'objectifs)</p> <p><i>a/, b/ et c/ Tout ceci doit être prévu dans le programme, dans sa mise en œuvre, dans les travaux inter-stages et dans le processus de validation. (Voir infra)</i></p>
<p>4. Objectifs en termes de savoir-être (posture propre à la GM)</p>	<p>a/ Démarches propositionnelles (ouverture, prudence, etc.)</p> <p>b/ Écoute active (respect inconditionnel, empathie, congruence...)</p> <p>c/ Climat de confiance instauré (en groupe ou en individuel)</p>	<p>a/, b / et c/ Présentation nécessaire (sous forme d'objectifs)</p> <p><i>a/, b/ et c/ Tout ceci doit être prévu dans le programme, dans sa mise en œuvre, dans les travaux inter-stages et dans le processus de validation. (Voir infra)</i></p>



GM - La Garanderie

Titre IV – Conditions d'accès

Rubriques	Items	Critères d'évaluation (par item)
1. Public concerné	a/ Toute personne souhaitant mettre en œuvre la gestion mentale dans différents contextes socioprofessionnels	a/ Niveau de formation générale exigé : baccalauréat ou diplôme équivalent ; formation professionnelle et / ou pratique d'accompagnement exigée.
2. Pré-requis	a/ Formation en GM suffisamment approfondie b/ Formation au DP et une pratique de ce dernier	a et b/ À vérifier lors du processus d'admission.
3. Candidatures	a/ Un document qui permette de faire le point sur la motivation et le parcours préalable du candidat	a/ À mentionner.

<p>3. Candidatures (suite)</p>	<p>b/ Un ensemble de productions devant comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des savoirs théoriques - l'intégration des concepts à une pratique et un questionnement - une mise en œuvre de savoir-faire spécifiques (DP, analyse de tâches) 	<p>b/ Devant évaluer la maîtrise des pré-requis du candidat, sa capacité à mener un raisonnement, son attitude réflexive et son ouverture au changement.</p>
<p>4. Dispositif d'admission</p>	<p>a/ Procédures d'admission b/ Composition du jury d'admission et mode de décision. c/ Accompagnement prévu en cas de refus</p>	<p>a/ A mentionner. b/ A mentionner. c/ A mentionner.</p>



Titre V – Contenu et démarches

Rubriques	Items	Critères d'évaluation (par item)
1. Contenus indispensables	a/ Maîtrise théorique des concepts de GM b/ L'enracinement humaniste de la GM. La phénoménologie. L'introspection. c/ Le transfert d/ L'analyse de tâches e/ L'accompagnement f/ Le DP : l'écoute, la posture, la déontologie. g/ Une mise en regard avec d'autres approches pédagogiques h/ L'animation de groupe i/ Les nouvelles données sociétales (notamment l'environnement numérique)	De a à i : À mentionner en veillant à l'équilibre, variable selon les formations (temps consacré à préciser pour chaque item)
2. Architecture générale	a/ Progression à détailler	a/ Cohérence (à préciser). Progressivité (à préciser).

<p>3. Méthodes pédagogiques</p>	<p>a/ Méthodes, dispositifs et pratiques à préciser</p> <p>b/ Evaluation formative portant sur des travaux divers (DP, lecture critique, grille d'analyse, élaboration d'une séquence...)</p>	<p>a/ Variété et équilibre des méthodes utilisées, en relation avec la formation suivie (à préciser). Veiller à ce que l'équilibre entre théorie et pratique soit respecté. Méthodes d'animation et d'accompagnement devant être en cohérence avec les valeurs et les fondements pédagogiques de la gestion mentale.</p> <p>b/ En relation avec la formation suivie. Commentaires et retours organisés (à préciser). Progression (à préciser). Place de ces travaux /validation (à préciser).</p>
<p>4. Démarche formative</p>	<p>a/ Modalités d'accompagnement de chaque stagiaire</p> <p>b/ Entretien(s) individuel(s) permettant de faire le point sur les prises de conscience effectuées au cours de la formation par rapport à ses propres fonctionnements</p>	<p>a/ Forme à préciser (tutorat, entretiens, etc.)</p> <p>b/ À mentionner, en précisant les modalités choisies (durée, emplacement dans le déroulement de la formation, reprises ultérieures, etc.)</p>



GM - La Garanderie

Titre VI – Mise en œuvre de la formation

Rubriques	Items	Critères d'évaluation (par item)
1. Organisation. Planification.	a/ Un nombre d'heures/jours minimum b/ Répartis suivant les contraintes locales. c/ Organisation pendant et entre les stages	a/ 50 à 100 heures, en fonction du parcours de formation antérieur b/ À mentionner c/ À mentionner
2. Noms des formateurs	a/ Noms et qualifications des formateurs	a/ À mentionner
3. Modalités de mise en pratique	a/ Types. Durée. Objectifs. b/ Modalités de relecture de l'expérience (stage ou terrain propre)	a/ À mentionner, en relation avec la formation suivie. b/ À mentionner.
4. Coût		À mentionner



Titre VII - Validation

GM - La Garanderie

Rubriques	Items	Critères d'évaluation (par item)
1. Le cadre	<p>a/ Convocation. Délais. Formalités.</p> <p>b/ Titre ou diplôme délivré</p> <p>c/ Constitution du jury (de type universitaire), composé de 3 ou 5 personnes, au choix de l'organisme de formation</p> <p>d/ Durée de la préparation et de la présentation orale</p> <p>e/ Fonctionnement du jury</p>	<p>a/ À mentionner</p> <p>b/ À mentionner</p> <p>c/ Préciser la composition choisie, en respectant les indications données ci-dessous.</p> <p>Jury composé de 5 personnes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le président du jury est le président d'honneur de l'IIGM, Thierry de La Garanderie ; il peut déléguer sa présidence à une personne de son choix au sein de l'IIGM.- Une personne représentant l'IIGM.- Deux responsables de la formation (ou formateurs, ou encadrants).- Un expert extérieur, n'intervenant pas dans la formation et n'étant pas un formateur régulier de l'organisme de formation. <p>Jury composé de 3 personnes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le président du jury est le président d'honneur de l'IIGM, Thierry de La Garanderie ; il peut déléguer sa présidence à une personne de son choix au sein de l'IIGM.- Un responsable de la formation.- Un expert extérieur, n'intervenant pas dans la formation et n'étant pas un formateur régulier de l'organisme de formation. <p>d/ À mentionner.</p> <p>e/ Fonctionnement collégial (avec vote, à main levée ou bulletin secret au choix de l'organisme de formation) Durée et organisation des délibérations à mentionner.</p>

<p>1. Le cadre (suite)</p>	<p>f/ Dispositif prévu en cas d'ajournement ou d'échec</p>	<p>f/ Justifications et recommandations à formuler (en s'appuyant sur les critères mentionnés aux titres II, III et IV).</p>
<p>2. Travaux demandés (communs)</p>	<p>a/ Un exercice à réaliser au moment de la validation en relation avec la formation suivie</p> <p>b/ Un bilan personnel de la formation suivie (modules de formation et stage pratique)</p> <p>c/ La mise en œuvre d'un dialogue pédagogique</p> <p>d/ Une analyse de tâche</p> <p>Pour b/, c/ et d/, les travaux des candidats devront être adressés à l'IIGM au moins un mois avant la soutenance.</p>	<p>a/ Mise en situation à partir de supports variés au choix de l'organisme de formation (enregistrements audio et vidéo, documents écrits, etc.).</p> <p>b/ Consistance, cohérence et progression.</p> <p>c/ Contenu et forme variant selon la formation (voir les rubriques 3, 4 et 5).</p> <p>d/ Tâche suffisamment complexe incluant au minimum les gestes de compréhension et de réflexion. Ce qui doit figurer et être évalué : analyse des gestes mentaux, des paramètres sollicités, des indicateurs d'espace, de temps et de mouvement. Forme libre. La forme de ces productions est laissée à la libre appréciation des organismes de formation</p>
<p>3. Travaux demandés (pour les formations de praticiens)</p>	<p>a/ Le compte-rendu d'une pratique d'accompagnement, sous une forme laissée au choix des organismes de formation</p>	<p>a/ Pratique relatée devant s'étaler sur plusieurs temps dissociés Ce qui doit figurer et être évalué : précision des descriptions effectuées, prudence dans les hypothèses formulées sur l'accompagné, analyse de l'accompagnement mise en œuvre, pertinence et précision des appuis théoriques (cohérence / GM), clarté et fluidité de l'exposé.</p>

<p>3. Travaux demandés (pour les formations de praticiens) (suite)</p>	<p>b/ Une analyse d'un temps de dialogue pédagogique</p> <p>Les travaux des candidats devront être adressés à l'IIGM au moins un mois avant la soutenance.</p>	<p>b/ Au moins 10 minutes de DP transcrites. Ce qui doit figurer et être évalué : pertinence du questionnement, respect du fonctionnement de l'autre, prudence dans les hypothèses formulées, démarche propositionnelle, pertinence et précision des appuis théoriques (cohérence / GM). Une grille comprenant critères et indicateurs doit être une référence à la fois dans la mise en œuvre et dans l'évaluation du DP.</p>
<p>4. Travaux demandés (pour les formations de formateurs)</p>	<p>a/ La présentation d'une séquence de formation, sous une forme laissée au choix des organismes de formation</p> <p>Les travaux des candidats devront être adressés à l'IIGM au moins un mois avant la soutenance.</p>	<p>a/ La séquence de formation présentée doit durer au moins une heure. Ce qui doit figurer et être évalué : objectifs de la séquence, description et analyse des pratiques de formation mises en œuvre (avec au moins un temps de DP collectif), pertinence et précision des appuis théoriques (cohérence / GM), clarté et fluidité de l'exposé.</p>
<p>5. Travaux demandés (pour les formations menant à l'approfondissement d'une professionnalité)</p>	<p>a/ Une analyse de temps de pratiques professionnelles (forme et support laissés au choix)</p> <p>Les travaux des candidats devront être adressés à l'IIGM au moins un mois avant la soutenance.</p>	<p>a/ Ce qui doit figurer et être évalué : analyse des objectifs, analyse de la posture, analyse de la place de la GM dans les pratiques professionnelles mises en œuvre, appuis théoriques.</p>
<p>6. Suivi post-formation</p>	<p>a/ Dispositif(s) de type compagnonnage, partage de pratique, intervision, formation continue, etc.</p>	<p>a/ Au moins un dispositif doit être présenté. Les modalités de mise en œuvre du / des dispositifs présentés doivent être précisées.</p>



GM - La Garanderie

Titre VIII – Autoévaluation (retour critique sur les titres précédents, à faire parvenir entre un et deux mois après la fin de la validation des derniers stagiaires ayant suivi la formation)

Rubriques	Préciser ci-dessous les ajouts, suppressions ou modifications introduites pour chacune des rubriques du cahier des charges
1. Présentation de l'organisme	
2. Descriptif général	
3. Finalités et objectifs généraux de la formation	
4. Conditions d'accès	
5. Contenu et démarches	
6. Mise en œuvre de la formation	
7. Validation	